Tarascon : Les « Niçois-Marseillais-Corses » et les « beurs, Maghrébins ou assimilés » s'affrontent au tribunal

07/10/2010 à 8h14

Des détenus qui purgeaient de lourdes peines à Arles ont été jugés à Tarascon pour des bagarres en prison. Encadrés par un dispositif exceptionnel (GIPN, policiers d'Arles et Tarascon, hélicoptère), des détenus de la maison d'Arles ont été acheminés au tribunal correctionnel. Certains en sont venus aux mains.

Déjà condamnés à de lourdes peines, ils comparaissaient pour trois affaires de violences en prison. Dans la première, un prisonnier libérable en 2028, s'était confectionné un stock d'armes artisanales et a agressé les 22 et 23 septembre un détenu (dont il a tailladé le visage) et deux membres du personnel.

Dans la seconde, un autre déjà emprisonné pour avoir tué son épouse, a été condamné à deux ans de prison pour violences sur personne titulaire de l'autorité publique. Il était absent à l'audience.

Mais c'est lors de la troisième affaire, où sept prisonniers étaient présents (cinq jugés) pour des violences aggravées, que la tension a été la plus vive. Lors de son arrivée l'un d'eux, s'est précipité sur un autre. Les forces de l'ordre sont intervenues et les insultes – « *Violeur de mamie !* » – ont fusé. Ce dernier avait en effet été condamné en 2005 à perpétuité pour le viol et les violences qui ont causé la mort d'une dame de 69 ans, connue pour avoir été élue "*Super mamie*"

d’Avignon.

Les cinq détenus ont été condamnés à des peines de 12 et 18 mois avec mandat de dépôt. Une partie d’entre eux devait être transférée dans une autre centrale.

Midi Libre

(Merci à Le Hutin)